



Société Anonyme au capital de 96 053 600 dinars divisé en 960 536 actions de valeur nominale 100 dinars entièrement libérées
Siège Social : Rue de l'Assistance – Cité Khadra – 1003 Tunis
Identifiant unique : 1347663Q

ENDA Tamweel est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11/10/2023

Note d'opération
Relative à l'émission et à l'admission au marché obligataire
de la cote de la Bourse de l'emprunt obligataire

« ENDA Tamweel 2024-1 »

de 40 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000 Dinars
Emis par Appel Public à l'Épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt sera réparti comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,80% et/ou TMM+2,90%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	11,00% et/ou TMM+3,15%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3ème année

La présente émission de ENDA Tamweel a reçu la note **provisoire**
BBB (tun) (EXP) * par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11/04/2024

Visa n° **№ 24 / 1129** du **24 AVR. 2024** du Conseil du Marché Financier
donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.
Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers
de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.
Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été
attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

M. Habib CHEBAANE
Directeur des Finances et de la Comptabilité
Tél : 71 804 002 - Fax : 71 804 125

Intermédiaire en Bourse chargés de l'opération

Tunisie Valeurs
LA MAISON DE L'ÉPARGNANT

Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène
Tél : 71 189 600 Fax : 71 949 350

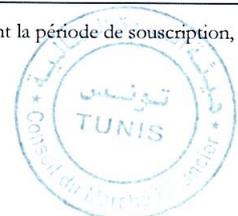
Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence
« ENDA Tamweel 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **24 AVR. 2024** sous le n° **№ 24 / 003 /** et des
états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2023 pour tout placement sollicité après le 30/04/2024.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de ENDA Tamweel, Rue
de l'Assistance – Cité Khadra, 1003 Tunis, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082
Tunis Mahrajène, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30/04/2024.

Avril 2024

*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription,
sur son site internet : www.fitchratings.com



SOMMAIRE

Flash - Emprunt Obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 »	3
Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération	6
1.1. Responsables de la note d'opération	6
1.2. Attestation des responsables de la note d'opération	6
1.3. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération	6
1.4. Responsable de l'information	7
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération	8
2.1. Renseignements relatifs à l'émission	8
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	9
2.1.5. But de l'émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	10
2.2.4. Date de règlement	10
2.2.5. Taux d'intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	11
2.2.8. Prix de remboursement	14
2.2.9. Paiement	14
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	15
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt	15
2.2.12. Garantie	15
2.2.13. Mode de placement	16
2.2.14. Notations	16
2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations	16
2.2.16. Fiscalité des titres	16
2.3. Renseignements généraux	17
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations	17
2.3.2. Marché des titres	17
2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing	17
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	17
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	17
Bulletin de souscription	18

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « ENDA Tamweel 2024-1 »

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » est émis pour un montant de 40 000 000 dinars, susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars, divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portés à un maximum de 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : 10,80% et/ou TMM+2,90% brut l'an pour une durée de 5 ans ;
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM+3,15% brut l'an pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2024-1 ».
- **Montant :** 40 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 50 000 000 dinars.
- **Nominal :** 100 dinars.
- **Nombre d'obligations à émettre :** 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations réparties en 2 catégories. Le nombre d'obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs et du montant collecté.
- **Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.
- **Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Souscriptions et versements :** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **10/05/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt p16).

- **Clôture des souscriptions :** Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le **24/07/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 24/07/2024, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 24/07/2024, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **07/08/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **24/07/2024**.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés selon leurs catégories :
 - Catégorie A : 10,80% et/ou TMM+2,90% ;
 - Catégorie B : 11,00% et/ou TMM+3,15%.
- **Durée :**
 - Catégorie A : 5 ans ;
 - Catégorie B : 7 ans dont 2 années de grâce.
- **Durée de vie moyenne :**
 - 3 ans pour la catégorie A ;
 - 5 ans pour la catégorie B.
- **Duration (taux fixe) :**
 - 2,638 années pour la catégorie A ;
 - 4,037 années pour la catégorie B.
- **Marge actuarielle (taux variable) :**
 - 2,90% l'an pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance ;
 - 3,15% l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Taux de rendement actuariel (taux fixe) :**
 - 10,80% l'an pour la catégorie A pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance ;
 - 11,00% l'an pour la catégorie B pour un souscripteurs qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Amortissement :**
 - Catégorie A : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20DT par obligation, commençant à la première année. Pour cette catégorie, l'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2029**.
 - Catégorie B : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation, commençant à la troisième année. Pour cette catégorie, l'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2031**.
- **Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.
Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **24/07/2025**.
Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **24/07/2025** et le premier remboursement en capital aura lieu le **24/07/2027**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.
- **Garantie** : Le présent emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » n'est assorti d'aucune garantie.
- **Notation de la société** : En date du **11/10/2023**, Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme attribuée à la société ENDA Tamweel de **BBB-** (tun) à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.
- **Notation de l'emprunt** : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **11/04/2024** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

- **Cotation en Bourse** : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « **TUNISIE VALEURS** » de demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par Tunisie Clearing** : ENDA Tamweel s'engage dès la clôture du présent emprunt à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Mode de représentation des obligataires** : Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- **Tribunal compétent en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

Chapitre 1 : RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION

1.1 Responsable de la note d'opération :

LE DIRECTEUR GENERAL

M. Mohamed ZMANDAR

1.2 Attestation du responsable de la note d'opération :

« À notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

ENDA Tamweel

LE DIRECTEUR GENERAL

M. Mohamed ZMANDAR

1.3 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

TUNISIE VALEURS

LE DIRECTEUR GENERAL

M. Walid SAIBI



1.4 Responsable de l'information :

M. Habib CHEBAANE

Directeur des Finances et de la Comptabilité

Tél : 71 804 002

Fax : 71 804 125

La notice légale est publiée au JORT n° 50 du 30/04/2024

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 24 / 1129 du 24 AVR. 2024
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYE



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1 Renseignements relatifs à l'émission :

2.1.1- Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ENDA Tamweel réunie le **23/06/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privé pour un montant global maximum de 300 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31/12/2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/01/2024** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne « **ENDA Tamweel 2024-1** » selon les conditions suivantes :

Montant : 40 millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 millions de dinars

Taux d'intérêts :

- Taux fixe : une fourchette avec un minimum de 10% brut l'an et un maximum de 13% brut l'an ;
- Taux variable : TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+4,00% brut l'an au maximum.

Durée : de 5 à 10 ans

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

- Catégorie A : 10,80% et/ou TMM + 2,90% brut l'an sur 5 ans ;
- Catégorie B : 11,00% et/ou TMM + 3,15% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

2.1.2- Renseignements relatifs à l'opération :

- **Montant de l'emprunt** : L'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » est d'un montant de 40 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 50 Millions de dinars, divisé en 400 000 obligations, susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ENDA Tamweel 2024-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Produit brut et net de l'emprunt** : le produit brut du présent emprunt est de 40 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000 DT. Les frais de montage et les commissions de placement ⁽¹⁾ s'élèveraient à 350 000 DT HT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 30 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis seraient de 28 000 DT ⁽²⁾ HT et les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèveraient à 45 673 DT ⁽³⁾ HT, soit un total de frais approximatifs de 453 673 DT et un produit net de l'emprunt de 39 546 327 DT.

En DT	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut ⁽¹⁾	40 000 000	100
Frais généraux ⁽¹⁾	453 673	1,134
Produit net	39 546 327	98,866

⁽¹⁾ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 40 000 000 dinars (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 50 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits et frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

⁽²⁾ L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » interviendront au deuxième trimestre 2024.

⁽³⁾ Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 1/4 à taux fixe sur 5 ans, 1/4 au taux variable sur 5 ans, 1/4 au taux fixe sur 7 ans et 1/4 au taux variable sur 7 ans.

2.1.3 – Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **10/05/2024** et clôturées sans préavis au plus tard le **24/07/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt p16).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/07/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **07/08/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4- Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **10/05/2024** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

2.1.5- But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

2.2 Caractéristiques des titres émis :

2.2.1- Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2024-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par ENDA Tamweel, mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

2.2.2- Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3- Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **24/07/2024**.

2.2.4- Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5- Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,80%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 315 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

2.2.6- Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **24 juillet** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **24/07/2029** pour la catégorie A et pour le **24/07/2031** pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 40 000 000 Dinars :

Le montant total des intérêts serait de 12 960 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A au taux fixe de 10,80%. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,90%), le montant des intérêts s'élèverait à 13 069 200 Dinars (en considérant un taux nominal de 10,891% calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024, soit 7,991% majorée de 2,90%, à titre indicatif).

Le montant total des intérêts serait de 22 000 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux fixe de 11,00%. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+3,15%), le montant des intérêts s'élèverait à 22 282 000 Dinars (en considérant un taux nominal de 11,141%

calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024, soit 7,991% majorée de 3,15%, à titre indicatif).

2.2.7- Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/07/2029** pour la catégorie A et le **24/07/2031** pour la catégorie B.

Les tableaux d'amortissement à taux variable sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT).

Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,90% (soit la moyenne du TMM+2,90%) pour la catégorie A et de 3,15% (soit la moyenne du TMM+3,15%) pour la catégorie B.

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024) soit 7,991% majorée d'une marge de 2,90%, soit 10,891% pour la catégorie A et majorée d'une marge de 3,15%, soit 11,141% pour la catégorie B. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- **Nombre d'obligations :** 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations.
- **Valeur nominale de l'obligation :** 100 dinars
- **Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse :** **24/07/2024**
- **Date du premier remboursement de capital :**
 - le **24/07/2025** pour la catégorie A
 - le **24/07/2027** pour la catégorie B
- **Date du premier paiement des intérêts :** le **24/07/2025** pour les différentes catégories.
- **Date de dernière échéance :**
 - le **24/07/2029** pour la catégorie A
 - le **24/07/2031** pour la catégorie B
- **Taux d'intérêt nominal :**
 - **Pour la catégorie A :** Fixe de 10,80% brut l'an et/ou variable (TMM+2,90%), soit 10,891%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024 majorée de 2,90% (à titre indicatif).
 - **Pour la catégorie B :** Fixe de 11,00% brut l'an et/ou variable (TMM+3,15%), soit 11,141%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024 majorée de 3,15% (à titre indicatif).
- **Amortissement :**
 - **Pour la catégorie A :** Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la 1^{ère} année suivant la date limite de clôture des souscriptions, correspondant à 20 dinars par obligation.
 - **Pour la catégorie B :** Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions, correspondant à 20 dinars par obligation.

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Évolution du TMM durant les cinq dernières années :

En %	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	7,240	7,810	6,150	6,190	7,960	7,980
Février	7,280	7,840	6,230	6,250	8,020	7,970
Mars	7,900	7,350	6,230	6,260	8,050	7,960
Avril	7,860	6,800	6,250	6,260	8,010	
Mai	7,830	6,800	6,250	6,600	8,000	
Juin	7,830	6,800	6,260	7,010	8,000	
Juillet	7,830	6,820	6,290	7,020	8,000	
Août	7,830	6,790	6,260	7,030	8,000	
Septembre	7,820	6,760	6,250	7,030	8,000	
Octobre	7,810	6,300	6,240	7,230	7,990	
Novembre	7,800	6,130	6,250	7,270	7,990	
Décembre	7,810	6,120	6,250	7,260	7,990	

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 40 000 000 DT :

✓ **Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie A au taux fixe :**

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe (10,80%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	40 000 000				
2025		8 000 000	32 000 000	4 320 000	12 320 000
2026		8 000 000	24 000 000	3 456 000	11 456 000
2027		8 000 000	16 000 000	2 592 000	10 592 000
2028		8 000 000	8 000 000	1 728 000	9 728 000
2029		8 000 000	-	864 000	8 864 000
Totaux		40 000 000		12 960 000	52 960 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 10,80%

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	100				
2025		20	80	10,800	30,800
2026		20	60	8,640	28,640
2027		20	40	6,480	26,480
2028		20	20	4,320	24,320
2029		20	-	2,160	22,160
Totaux		100		32,400	132,400

✓ **Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie A au taux variable :**

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM +2,90% (10,891%* à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	40 000 000				
2025		8 000 000	32 000 000	4 356 400	12 356 400
2026		8 000 000	24 000 000	3 485 120	11 485 120
2027		8 000 000	16 000 000	2 613 840	10 613 840
2028		8 000 000	8 000 000	1 742 560	9 742 560
2029		8 000 000	-	871 280	8 871 280
Totaux		40 000 000		13 069 200	53 069 200

- Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM +2,90% (10,891% à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	100				
2025		20	80	10,891	30,891
2026		20	60	8,713	28,713
2027		20	40	6,535	26,535
2028		20	20	4,356	24,356
2029		20	-	2,178	22,178
Totaux		100		32,673	132,673

✓ **Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie B au taux fixe**

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe (11,00%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	40 000 000				
2025			40 000 000	4 400 000	4 400 000
2026			40 000 000	4 400 000	4 400 000
2027		8 000 000	32 000 000	4 400 000	12 400 000
2028		8 000 000	24 000 000	3 520 000	11 520 000
2029		8 000 000	16 000 000	2 640 000	10 640 000
2030		8 000 000	8 000 000	1 760 000	9 760 000
2031		8 000 000	-	880 000	8 880 000
Totaux		40 000 000		22 000 000	62 000 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe (11,00%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	100,00				
2025		-	100	11,000	11,000
2026		-	100	11,000	11,000
2027		20	80	11,000	31,000
2028		20	60	8,800	28,800
2029		20	40	6,600	26,600
2030		20	20	4,400	24,400
2031		20	-	2,200	22,200
Totaux		100		55,000	155,000

* C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024, majorée de 2,90%.

✓ **Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie B au taux variable :**

- Tableau d'amortissement de l'emprunt totalement souscrit au taux variable de TMM +3,15% (11,141%* à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	40 000 000				
2025			40 000 000	4 456 400	4 456 400
2026			40 000 000	4 456 400	4 456 400
2027		8 000 000	32 000 000	4 456 400	12 456 400
2028		8 000 000	24 000 000	3 565 120	11 565 120
2029		8 000 000	16 000 000	2 673 840	10 673 840
2030		8 000 000	8 000 000	1 782 560	9 782 560
2031		8 000 000	-	891 280	8 891 280
Totaux		40 000 000		22 282 000	62 282 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM +3,15% (11,141% à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2024	100				
2025		-	100	11,141	11,141
2026		-	100	11,141	11,141
2027		20	80	11,141	31,141
2028		20	60	8,913	28,913
2029		20	40	6,685	26,685
2030		20	20	4,456	24,456
2031		20	-	2,228	22,228
Totaux		100		55,705	155,705

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 40 millions de dinars.

ENDA Tamweel s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 40 millions de dinars.

2.2.8- Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9- Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **24/07/2025**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **24/07/2025** et le premier remboursement en capital aura lieu le **24/07/2027**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

* C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024, majorée de 3,15%.

2.2.10- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,80%** l'an pour la catégorie A et de **11,00%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2024 à titre indicatif, qui est égale à 7,991% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,891% pour la catégorie A et de 11,141% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,90%** pour la catégorie A et de **3,15%** pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2024-1** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de périodes.
- F_t est le flux de la période t.
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration est de :

- **2,638 années** pour la catégorie A
- **4,037 années** pour la catégorie B.

2.2.12- Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2.2.13- Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

2.2.14- Notations :

2.2.14.1- Notation de la société :

En date du **11/10/2023**, Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme attribuée à ENDA Tamweel de **BBB- (tun)** à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-eight-tunisian-nbfs-upgrades-enda-to-bbb-tun-11-10-2023>

ENDA Tamweel s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

2.2.14.2- Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **11/04/2024** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

2.2.15- Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16- Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 34 de la loi de finance 2024, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 ou au titre des bons du trésor assimilables émis par l'Etat dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

2.3 Renseignements généraux :

2.3.1-Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **ENDA Tamweel 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

2.3.2- Marché des titres :

Il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont cotés ni sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ni sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **ENDA Tamweel 2024-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3- Prise en charge par Tunisie Clearing :

ENDA Tamweel s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **ENDA Tamweel 2024-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4- Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

ENDA Tamweel SA

Société Anonyme au Capital de 96 053 600 de dinars divisés en 960 536 actions de 100 dinars chacune entièrement libérées

Siège Social : Rue de l'Assistance, Cité Khadra - 1003 Tunis

Identifiant unique : 1347663Q

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi n°2011-117 du 05/11/2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de microcrédit.

ENDA Tamweel est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par FITCH RATINGS en date du 11/10/2023

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ENDA Tamweel 2024-1 »

d'un montant de 40 000 000 de dinars, divisé en 400 000 obligations susceptible d'être porté à 50 000 000 de dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,80% et/ou TMM+2,90%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	11,00% et/ou TMM+3,15%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3ème année

La présente émission a reçu la note provisoire BBB (tun) (EXP)* par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 11/04/2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/06/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 24/01/2024

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 04/04/2024

Visa **N° 24 / 1129** du **24 AVR. 2024**

Notice légale publiée au JORT N°50 du 30/04/2024

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.	
Nationalité: Pièce d'identité (1): <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N° Délivré le: / /	
Profession/activité:	
Adresse: Code postal: Pays: Tel:	
Agissant pour le compte (1): <input type="checkbox"/> De moi-même	
<input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de: <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente	

Identité du mandat :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. Nom & Prénom ¹ : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivré le: / /	Personne Morale : Raison sociale: Identifiant Unique N° :
Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt fixe de 10,80%;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt variable de TMM+2,90%;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt fixe de 11,00%;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt variable de TMM+3,15%.

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024** seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le **24 juillet** de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **24/07/2024** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus et ce, à partir de la **première** année, suivant la date limite de clôture des souscriptions pour la catégorie A et la **troisième** année, suivant la date limite de clôture des souscriptions pour la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ENDA Tamweel 2024 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur: Agence:
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt fixe de 10,80%;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt variable de TMM+2,90%;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt fixe de 11,00%;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt variable de TMM+3,15%.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche⁴

A le

Signature



¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

* Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.fitchratings.com

COPIE

ENDA Tamweel SA
 Société Anonyme au Capital de 96 053 600 de dinars divisés en 960 536 actions de 100 dinars chacune entièrement libérées
 Siège Social : Rue de l'Assistance, Cité Khadra - 1003 Tunis
 Identifiant unique : 1347663Q

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi n°2011-117 du 05/11/2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de microcrédit.

ENDA Tamweel est notée **BBB (tun)** à long terme avec perspective stable et **F3 (tun)** à court terme par **FITCH RATINGS** en date du 11/10/2023

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ENDA Tamweel 2024-1 »

d'un montant de 40 000 000 de dinars, divisé en 400 000 obligations susceptible d'être porté à 500 000 de dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars chacune
 Emis par appel public à l'épargne
 L'emprunt est réparti comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,80% et/ou TMM+2,90%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	11,00% et/ou TMM+3,15%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3ème année

La présente émission a reçu la note provisoire **BBB (tun) (EXP)*** par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 11/04/2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/06/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 24/01/2024

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 04/04/2024

Visa **N° 24 / 1129** du **24 AVR. 2024**

Notice légale publiée au JORT N°50 du 30/04/2024

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom¹: Mme Mlle M.
 Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
 N° Délivré le : / /
 Profession/activité :
 Adresse : Code postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : De moi-même
 Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandat :

<p>Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. Nom&Prénom¹ : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivré le : / /</p>	<p>Personne Morale : Raison sociale : Identifiant Unique N° :</p>
<p>Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :</p>	

Déclare (ons) souscrire à :
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt fixe de 10,80%;
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt variable de TMM+2,90%;
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt fixe de 11,00%;
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt variable de TMM+3,15%.

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/07/2024** seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le **24 juillet** de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **24/07/2024** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus et ce, à partir de la **première** année, suivant la date limite de clôture des souscriptions pour la catégorie A et la **troisième** année, suivant la date limite de clôture des souscriptions pour la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ENDA Tamweel 2024 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :
 En espèces
 Par chèque n° Tiré sur : Agence :
 Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt fixe de 10,80%;
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt variable de TMM+2,90%;
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt fixe de 11,00%;
 Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce, au taux d'intérêt variable de TMM+3,15%.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche⁴
 A, le

Signature

¹ Cocher la case correspondante
² Remplir la ligne appropriée
³ Indiquer le nom du dépositaire
⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »
 *Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.fitchratings.com

